

La vie des monuments

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **42 (2000)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vie des monuments

PHILIPPE BRIDEL ET MATTHIAS KAUFMANN

Entretien et restaurations

Aux *Thermes de Perruet* (*insula* 29), il a fallu apporter quelques améliorations aux aménagements réalisés l'an passé, principalement pour assurer la récolte et l'écoulement des eaux pluviales. L'architecte mandaté a ainsi fait procéder à la pose d'un caniveau de reprise des eaux tout autour du caisson de béton délimitant les vestiges archéologiques; les descentes d'eau de la toiture ont été modifiées pour un meilleur fonctionnement et les câbles de la clôture plus solidement assujettis.

Sur mandat de l'archéologue cantonal, le laboratoire a étudié puis fait fabriquer par une entreprise de la place plu-

sieurs centaines de dalles de béton teinté qui viendront remplacer, pour la moitié environ, les carreaux originaux de terre cuite de l'*area* du *caldarium*, gravement endommagés depuis leur mise au jour en 1954 et désormais irréparables. Si l'on peut regretter cette perte de substance archéologique, force est de constater que, faute d'entretien durant plus de quarante ans, la dégradation de ce matériau fragile avait atteint un stade irréversible. Il faudra nous souvenir de cette cuisante expérience lorsqu'il s'agira de restaurer et de conserver durablement les structures analogues des thermes de l'*insula* 19, dont le projet de mise en valeur est actuellement bloqué par un recours au tribunal administratif.

A cette étape, il a été décidé d'élaborer une nouvelle version du panneau d'information touristique, qui devrait être mise en place avant Pâques 2001. Dans l'attente d'une reprise complète de l'étude archéologique du monument, amorcée par Ch. Martin Pruvot dans le cadre de son étude des installations thermales à Avenches, elle ne pourra donner qu'une vision simplifiée de l'état original de l'édifice.

Un accès piétonnier par le chemin agricole des Conches-Dessus a été balisé et mis en service à titre provisoire; la reprise des travaux d'amélioration foncière dans ce secteur,



Fig. 1. Les Thermes de Perruet. Le tepidarium. Photo MRA.

Thermes de Perruet:

restaurer ou remplacer des éléments de terre cuite?

Le diagnostic posé en 1999 par le laboratoire avait révélé que près de la moitié des dalles de terre cuite qui revêtent le sous-sol chauffé du *tepidarium* étaient dans un état de dégradation très avancé (fig. 1, 2, 3). Différents traitements ont été envisagés, la conservation-restauration de l'ensemble des dalles s'étant très vite révélée impraticable:

1. Enlèvement des éclats superficiels libres et remplacement par un mortier teinté coulé en place pour reconstituer la forme originale de chaque dalle.
2. Remplacement des dalles gravement endommagées par des copies modernes de terre cuite.
3. Remplacement des dalles gravement endommagées par des copies réalisées en ciment Portland blanc, teinté dans la masse et travaillé en surface pour obtenir un aspect esthétiquement satisfaisant.

Les options 1 et 2 ont été écartées pour des raisons de coût. On a donc fait fabriquer 800 dalles, de formats différents pour répondre aux divers types de carreaux de terre cuite à remplacer. Ces éléments seront mis en place par une entreprise mandatée dès le printemps 2001, sous la surveillance de Ph. Bridel et M. Kaufmann.



Fig. 2. Etat actuel du tepidarium. Photo MRA.



Fig. 3. Exemple de dalles en terre cuite dégradées. Photo MRA.

annoncée pour 2001, devrait bientôt permettre, avec la création de nouveaux chemins faciles à parcourir, de mieux relier cet édifice un peu excentré aux secteurs du Cigognier et de la Porte de l'Est, conformément à un plan établi de longue date.

La restauration des vestiges de cette importante installation thermique restera cependant inachevée tant que l'on n'aura pu procéder aux travaux de conservation et de restauration que réclament le petit secteur dégagé de l'hypocauste du *caldarium* et le bassin du *frigidarium*.

A l'*Amphithéâtre*, le Service des bâtiments (M. Th. Métrailler) a fait procéder, à notre demande, à quelques travaux d'entretien et de consolidation : recharge et réglage de

certains tronçons des cheminements piétonniers périmétriques et des accès à l'arène, réparation du drainage recueillant les eaux au pied du secteur nord-est du mur de *podium*, reprise en sous-œuvre de l'extrémité nord-est du mur périmétral du second état de l'édifice. M. Kaufmann et A. Schneider ont poursuivi leurs travaux d'entretien ponctuel des maçonneries.

Les témoins de précision installés pour étudier l'évolution des maçonneries des entrées orientales et des niches de la *cavea* sud ont été régulièrement relevés et devraient permettre de poser, dès l'été 2001, un diagnostic précis sur les désordres repérés, et de proposer des mesures de consolidation adéquates.

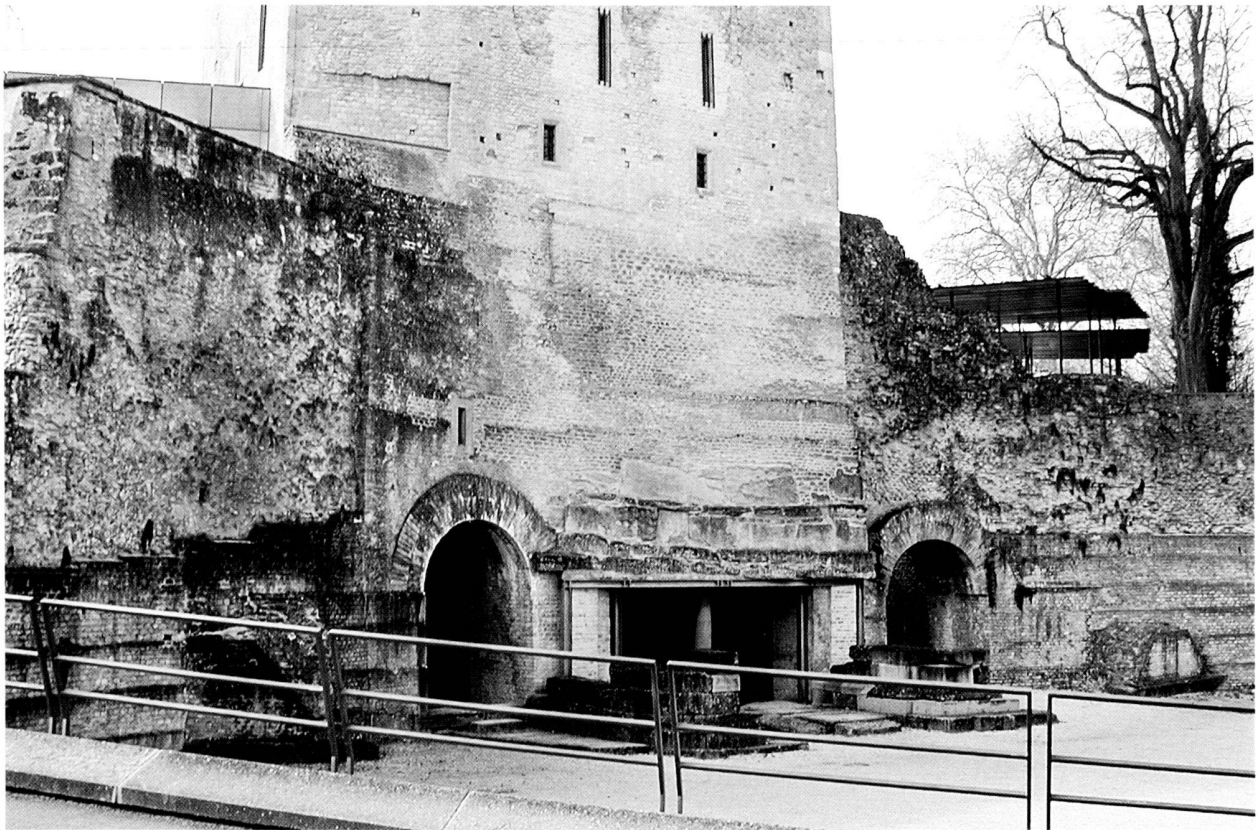


Fig. 4. Le mur du Rafour à l'Amphithéâtre. Photo MRA.



Fig. 5. Détail du mur du Rafour: aspect du noyau du mur avec un ancien mortier de consolidation. Photo MRA.



Fig. 6. La récolte du nettoyage: 40 kg de matériel (mortier et cailloux) ont été enlevés. Photo MRA.



Fig. 7. Une alvéole du mur périmétral du secteur ouest. Une série de moellons doit être remplacée. Photo MRA.

Les interventions du laboratoire à l'Amphithéâtre

Lors de l'inspection annuelle des monuments, au printemps 2000, les zones réclamant des travaux d'entretien et de réparation ont été définies. La conservation du mur semi-circulaire du Rafour a posé un nouveau problème (fig. 4): dans sa partie haute, il a perdu son parement de petit appareil et présente le noyau irrégulier de la maçonnerie, alors que, dans la partie basse, ce parement a été rejointoyés ou même rebâti à plusieurs reprises. Le noyau apparent des parties hautes avait été consolidé, à plusieurs reprises également, à l'aide de mortiers bâtards très chargés en ciment, qui présentaient des fissures et se désagrégeaient localement, compromettant, en cas de chute, la sécurité des visiteurs (fig. 5).

En avril, le laboratoire a procédé à un contrôle systématique de l'état du mur à l'aide d'une nacelle hydraulique et mené les travaux qui s'imposaient: enlèvement des mortiers et des agrégats qui s'étaient désolidarisés du noyau (fig. 6), pose d'un nouveau mortier de consolidation à la chaux, là où cela se révéla nécessaire, enlèvement de la végétation parasite. Ces travaux ont occupé deux personnes durant deux jours et devront être répétés tous les deux ans, par mesure de sécurité.

De mai à septembre, d'autres travaux d'entretien courant ont été réalisés, qui visent à éviter ou ralentir au maximum la dégradation progressive et inéluctable du monument: réparation de dégradations localisées dès leur apparition, pour éviter leur aggravation, rejointoiement et remplacement de moellons perdus ou endommagés, dont certains, profilés en chanfrein, ont été remplacés par des pierres façonnées à l'identique. Ces travaux ont été réalisés en recourant à un mortier à la chaux très légèrement chargé de ciment blanc, selon la recette utilisée déjà en 1998 et 1999, qui a fait ses preuves. Ils ont concerné avant tout le secteur ouest de l'amphithéâtre: alvéoles du mur périmétral (fig. 7 à 10), vomitoires, mais aussi le secteur archéologique nord-est, non restauré, et la zone sud-ouest du mur de podium. La dernière alvéoles nord-est du secteur non restauré a été stabilisée par un remblai de soutien posé en sous-cœuvre, avant tout pour assurer la conservation des maçonneries en porte-à-faux (fig. 11).



Fig. 8. La même alvéole après restauration en 2000. Photo MRA.



Fig. 9. Une alvéole du mur périmétral du secteur nord-est. La partie basse doit être rejointoyée. Photo MRA.



Fig. 10. La même alvéole après restauration en 2000. Photo MRA.



Fig. 11. L'alvéole nord-est du secteur non restauré a été stabilisée par un remblai de soutien. Photo MRA.

Au Mur d'enceinte, le laboratoire a posé plusieurs témoins de mortier pour étudier l'évolution d'une fissure importante apparue dans le secteur terminal ouest de la muraille visible derrière la Gare CFE. Signalée par l'archéologue cantonal, cette dégradation provient sans doute des drainages importants établis dans le secteur lors de la construction des hangars adjacents hors les murs, qui auront provoqué la putréfaction des pieux de fondation des maçonneries. La fissuration semble s'aggraver puisque les témoins posés en avril 2000 ont déjà cédé au début de l'an 2001 (fig. 12 et 13).



Fig. 12. Fissure du mur d'enceinte due à un affaissement. Photo MRA, mai 2001.



Fig. 13. Témoin de mortier posé en avril 2000. La fissuration du témoin illustre la progression de l'affaissement de ce secteur du mur d'enceinte. Photo MRA, mai 2001.

A la Tornallaz, fermée au public depuis juillet 1999, R. Simond, expert mandaté par la section Monuments historiques et archéologie de l'État de Vaud (M^{me} E. Bavaud, architecte) a pu procéder le 8 juin 2000 à l'analyse détaillée de l'état des maçonneries grâce à un échafaudage mis en place peu auparavant. Les dégâts se sont révélés importants, localisés principalement dans les parties hautes, construites

au moyen âge puis plusieurs fois remaniées: érosion profonde des mortiers de jointoiment, déchaussement du parement sur plusieurs m², dégradation des couvertines de grès et infiltrations d'eaux pluviales. Un programme d'intervention a alors été mis au point en accord avec la Commune d'Avenches, propriétaire de l'édifice, qui a dû assurer le financement de l'opération, largement subventionnée par les services de l'État.

L'Atelier d'Archéologie Médiévale de Moudon a tout d'abord été mandaté en août pour réaliser l'analyse détaillée des façades de l'édifice, confirmant et précisant sur plusieurs points les conclusions de l'étude livrée par Ph. Bridel le 20 août 1991.

Dès la mi-septembre, l'intervention de restauration s'est développée sous la surveillance et selon les directives de l'expert R. Simond. L'entreprise mandatée a tout d'abord procédé à la purge des joints défectueux et au rebâtissage des quelques zones du parement trop dégradées pour être maintenues en place. Il a fallu ensuite rétablir la cohésion entre noyau et parement par l'injection de coulis de mortier fin à la chaux, combinée avec la pose de plusieurs dizaines d'agrafes métalliques scellées dans le noyau sain des murs. Un rejointoiment systématique et presque général en faces sud et ouest a été enfin nécessaire. Les travaux ont été suspendus début novembre, en raison des conditions climatiques. Ils reprendront en mars 2001, avec la pose d'un enduit *pietra rasa* pour les parties médiévales et plus récentes, enduit qui laissera visible l'assise oblique attestant que la tour fut un temps couverte par un toit à un seul pan. Là où il est conservé, le parement romain sera mis en évidence par un traitement des joints en retrait de quelques millimètres. Certaines dalles du couronnement seront remplacées pour assurer l'étanchéité des murs et l'évacuation des eaux météoriques.

Le monument devrait être à nouveau accessible au public dès Pâques 2001.

On se réjouira que la Municipalité d'Avenches, en dépit d'une situation financière difficile, ait su dégager les ressources nécessaires à ces travaux, tout en souhaitant qu'elle puisse à l'avenir assurer plus régulièrement l'entretien de ces ruines qui sont comme l'emblème du statut antique de la ville d'Avenches. A cet égard, les maçonneries de la Porte de l'Est, reconstruites dans les années 1915-1930, réclameront très bientôt, à n'en pas douter, une importante opération d'analyse et de restauration.

Les *Thermes de l'insula 19*, bien qu'entièrement remblayés dans l'attente d'une décision de justice qui devrait permettre aux travaux de protection et de mise en valeur de démarrer, constituent déjà un monument à conserver. Il a fallu procéder cet automne à un débroussaillage général pour éviter que la végétation qui s'était développée depuis plus de deux ans ne porte atteinte aux vestiges sous-jacents. Un traitement régulier s'imposera par la suite pour empêcher son retour.

Tout au long de l'année, l'entretien courant des vastes surfaces propriété de l'État a été vaillamment assuré par notre concierge-jardinier, M. Walter Stähli, qui peine parfois à assumer seul cette lourde responsabilité, à laquelle

s'ajoutent des tâches de gardien-remplaçant du musée. L'aide ponctuelle de l'équipe avenchoise du Voyer du VII^e arrondissement est donc particulièrement bienvenue pour l'entretien des talus du Théâtre ou de l'Amphithéâtre. De son côté, et en dépit d'un programme chargé, l'équipe de la voirie communale fait son possible, non sans peine, pour maintenir en état la Porte de l'Est, le mur d'enceinte et son fossé. Qu'ils trouvent tous ici l'expression de notre reconnaissance pour leur contribution à l'accueil des visiteurs du site.

L'aménagement d'une place de stockage en plein air, accessible aux camions et aux engins de manutention, et destinée aux blocs de la collection lapidaire qui supportent de telles conditions, est venu compléter l'équipement de notre dépôt de la route de Berne. Ces travaux, réalisés par l'équipe du Voyer sur mandat du Service des bâtiments, nous valent désormais une surface de réserve qui trouvera très bientôt son utilité, le sous-sol du bâtiment arrivant à saturation. Il n'est cependant pas exclu qu'il faille bientôt prévoir au moins une toiture légère pour mettre certains blocs à l'abri des eaux météoriques.

Manifestations

A l'*Amphithéâtre*, le 6^e festival d'opéra a attiré plus de 36'000 spectateurs, grâce à l'installation, améliorée cette année, de gradins provisoires érigés au sommet de la *cavea* nord. Au programme, l'Association Aenticum Opéra proposait huit représentations de l'*Aïda* de G. Verdi, les 6, 7, 8, 12, 14, 15, 21 et 22 juillet (fig. 14). Plus de 48'000 billets avaient été vendus, mais deux représentations, dont la première, ont dû être annulées pour cause de mauvais temps. Le succès de cette reprise d'un grand classique ne s'est pas démenti, toutes les représentations se faisant quasiment à guichets fermés. L'installation d'un nouveau parterre et de sièges sur les gradins provisoires de la *cavea* sud a réclamé un temps de montage particulièrement long, en sorte que les lieux furent occupés durant 11 semaines. Bénéficiant pour la première fois d'une subvention du service des Affaires culturelles de l'État de Vaud, l'Association Aenticum Opéra a pu verser la taxe d'utilisation prévue par le Règlement, qui sert à financer les travaux d'entretien et d'amélioration de l'amphithéâtre.

Le 9^e festival *Rock Oz'Arènes* a réuni plus de 16'000 participants les 17, 18 et 19 août. Le succès croissant de cette manifestation avait poussé ses organisateurs à adopter une nouvelle configuration des aménagements: les gradins provisoires du Festival d'Opéra ont été maintenus en place, et la scène déplacée à l'extrémité est du grand axe de l'arène (fig. 15). Avec 5'000 spectateurs de plus qu'en 1999, le résultat ne s'est pas fait attendre, sans doute dû à l'éclectisme du programme. Citons, parmi les artistes les plus prisés de la grande scène, les groupes rock K's Choice, Heather Nova et Placebo, les chanteurs Toure Kounda (afro), Linton Kwesi Johnson (reggae), Celia Cruz (salsa), Michael von der Heide (swiss pop), Patricia Kaas (chanson) et Johnny Clegg (afro-pop).

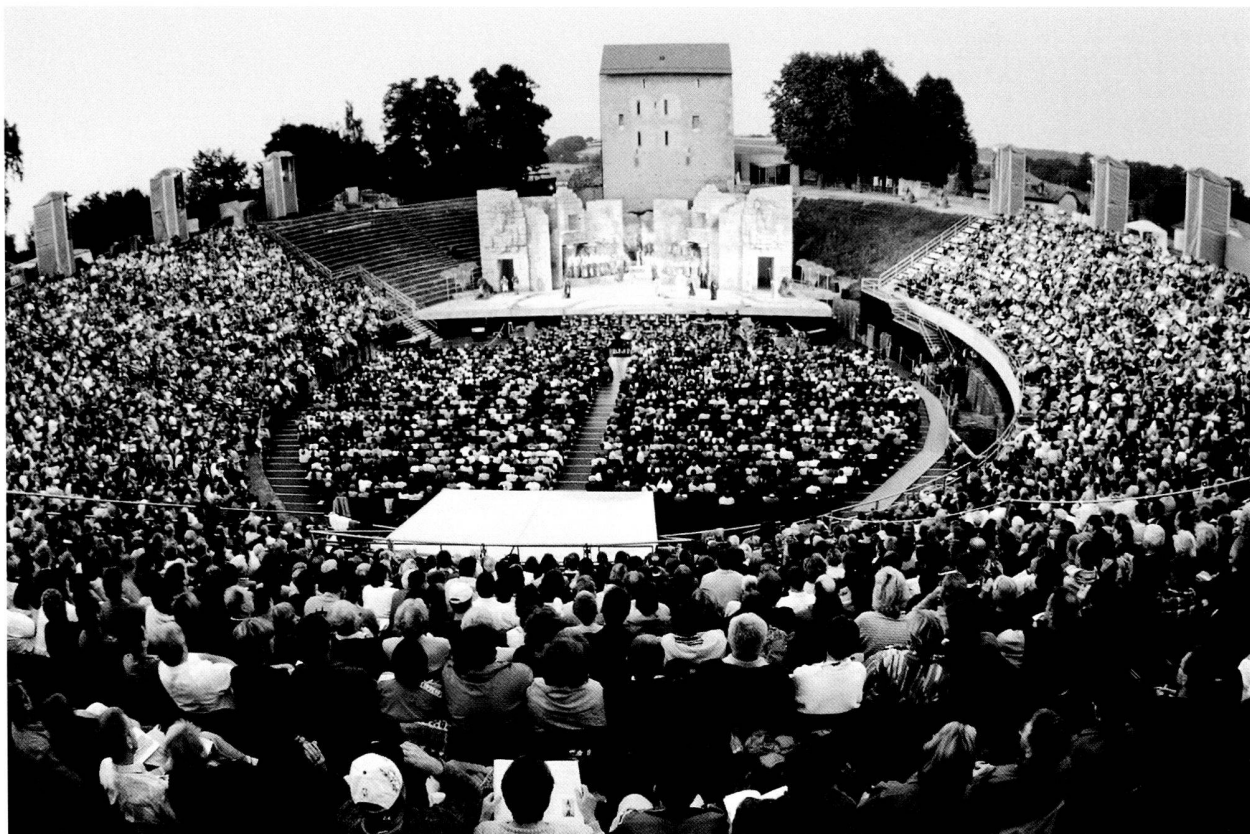


Fig. 14. L'amphithéâtre lors d'une représentation de l'Aïda de G. Verdi. Photo M.-A. Guex, Lausanne.



Fig. 15. Un moment du 9^e Festival Rock Oz'Arènes. Photo D. Rihs, Rock Oz'Arènes.

Les nuisances provoquées par ces spectacles, sonores et autres, ont été évoquées lors d'une rencontre organisée le 28 mars par la Municipalité d'Avenches, à la demande de la directrice du Site et du Musée, pour permettre aux habi-

tants du voisinage de faire part de leurs doléances et inciter les divers responsables à étudier les mesures à prendre pour y répondre.

L'amphithéâtre a accueilli en outre des manifestations plus modestes comme le 11^e Carnaval Avenchois, avec départ de montgolfières, le Giron de la Basse-Broye et du Vully et plusieurs cérémonies militaires.

Au Théâtre, on retiendra la traditionnelle fête du 1^{er} août, illuminée par un feu installé à bonne distance des ruines et animée par quelques numéros présentés sur une petite scène face à un public très divers, festoyant dans la joie.

La mise en valeur des monuments d'*Aventicum* et l'utilisation occasionnelle de certains d'entre eux remportent un succès qui ne se démentit pas, mais posent parfois quelques problèmes qu'il nous faut résoudre sans jamais oublier notre devoir de protection du patrimoine. Souhaitons que les ressources cantonales et communales ne faiblissent pas à la veille de l'Expo.02 et nous permettent de poursuivre l'entretien de vestiges qui réclament des soins attentifs et continus.